

## L'ASSIGNATION TEMPORAIRE PEUT-ELLE VOUS NUIRE?

### Qu'est-ce que c'est?

L'assignation temporaire provient de la loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) à l'article 179.

179. [...] si le médecin qui a charge du travailleur croit que :

1° le travailleur est raisonnablement en mesure d'accomplir ce travail;

2° ce travail ne comporte pas de danger pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique du travailleur compte tenu de sa lésion;

3° ce travail est favorable à la réadaptation du travailleur.

[...]

Par contre, cette notion n'existe pas pour les invalidités en assurance salaire.

Sachez tout de même que l'employeur fait, malgré tout, usage de cette pratique appelée "travaux légers".

### Pourquoi?

Pour ne pas que l'employé/e se requalifie pour une nouvelle période d'invalidité, ce qui engendrerait un coût énorme pour l'employeur.

### Inconvénients des "travaux légers"

- Pas d'exonération de la cotisation au RREGOP et des primes d'assurances SSQ.
- Si les travaux légers ne sont pas à temps complet, le décompte des semaines admissibles en invalidité courte durée (104 semaines) se poursuit.
- Comme l'employeur n'a aucune obligation d'offrir l'assignation temporaire après 104 semaines, vous pourriez ne pas être éligibles pour la longue durée SSQ et vous retrouver **SANS AUCUN REVENU.**

### Que faire?

Avisez votre médecin :

- des dangers de cette pratique par rapport aux droits d'assurance salaire;
- d'émettre des balises précises.

### N'OUBLIEZ PAS !

L'employeur peut vous faire expertiser, mais ce sont les conclusions de votre médecin qui sont maintenues à moins d'un arbitrage médical.

Finalement, afin d'être bien informés, nous vous suggérons fortement de contacter votre syndicat au **JOUR 1** d'un arrêt de travail.



**Votre comité SST**

**N.B.** Comme un tract informatif sera distribué tous les 2 mois, si vous avez des sujets concernant la SST à nous suggérer, n'hésitez pas à nous en faire part.

Pour nous joindre :

[www.sttciusscn-csn.com](http://www.sttciusscn-csn.com)